

Bien vivre à **Saint-Julien-en-Born**



VIE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC

DÉCOUVERTE

Sommaire



pages 4 à 13

VIE MUNICIPALE

pages 16 à 21

SERVICE PUBLIC



pages 24 à 31

DÉCOUVERTE



Les contraintes sanitaires dans les écoles et les lieux publics, la fermeture des espaces culturels, des bars, des restaurants, la mise en sommeil de l'animation des marchés et de la vie associative plus généralement ont perturbé fortement notre quotidien.

L'action communale n'est pas non plus épargnée par la pandémie ambiante, mais là comme ailleurs le quotidien est géré avec un regard attentif porté aux plus fragiles d'entre nous. Des dissensions internes ont fissuré l'équipe municipale qui se voulait large et ouverte. 2 élus nous ont déjà quittés, ils ont été remplacés par les suppléants de liste. Les bilans comptables, bien que perturbés eux aussi laissent apparaître des excédents inattendus, mais s'en réjouir me semblerait quelque peu déplacé...

Avant la fin de l'année en cours nous espérons pouvoir engager les premiers travaux sur le carrefour du pont rose à l'entrée de Contis, reprendre le skate park de la station dans sa totalité et positionner un D.A.B. en coeur de station. Sur St-Julien, nous sommes actuellement en quête d'un architecte pour engager les premières esquisses de la future antenne de santé. Les travaux sur le centre bourg se poursuivent, les placettes centrales sont réhabilitées, un distributeur automatique de billets, un kiosque sous la halle compléteront l'offre de service sur notre village. L'éclairage en leds des courts de tennis, du stade municipal, du fronton, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques du quartier de Larroque vers Lit-et-Mixe ont aussi été budgétés.

Dans cette attente, la saison estivale s'annonce elle-aussi incertaine. Nous avons malgré ce contexte voté 2 lignes budgétaires pour proposer des animations hebdomadaires à Contis autour de l'esplanade des associations chaque vendredi soir et à St-Julien sous la halle chaque samedi soir.

Souhaitons que commerçants, touristes, saisonniers et nous tous puissions retrouver la dynamique nécessaire au bien-vivre ensemble et à la santé économique du village.

Gilles Ducout



MAIRIE

LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE



La vie municipale

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Commune	Excédents 2019 reportés	Affectation à l'investissement 2020	Résultat 2020	Restes à réaliser
Investissement	73 334,71 €	1 007 952,29 €	- 29 141,45 €	- 1 628 225,00 €
Fonctionnement	1 282 718,16 €		1 238 139,55 €	
Eau et assainissement	Excédents 2019 reportés	Affectation à l'investissement 2020	Résultat 2020	Restes à réaliser
Investissement	38 896,19 €	- €	106 169,29 €	- €
Fonctionnement	565 459,05 €		179 566,54 €	
Camping	Excédents 2019 reportés	Affectation à l'investissement 2020	Résultat 2020	Restes à réaliser
Investissement	43 148,87 €	- €	88 248,67 €	- €
Fonctionnement	83 330,76 €		- 48 248,74 €	
Lotissement du Pont Noir	Excédents 2019 reportés	Affectation à l'investissement 2020	Résultat 2020	Restes à réaliser
Investissement	- 209 171,83 €	- €	190 944,40 €	- €
Fonctionnement	390 666,01 €		- 372 438,35 €	
Lotissement du Stade	Excédents 2019 reportés	Affectation à l'investissement 2020	Résultat 2020	Restes à réaliser
Investissement	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement	848,00 €		- €	
CCAS	Excédents 2019 reportés	Affectation à l'investissement 2020	Résultat 2020	Restes à réaliser
Investissement	- 19 305,17 €	19 305,17 €	- 19 925,98 €	- €
Fonctionnement	121 296,46 €		26 816,45 €	

La municipalité a décidé de figer les taux de fiscalité pour 2021

Relevé des taux de taxes "ménages" des communes de Côte Landes Nature

Affectation à l'investissement 2021	Excédents reportés sur 2021
1 870 857,71 €	1 052 145,55 €
	650 000,00 €
Affectation à l'investissement 2021	Excédents reportés sur 2021
- €	145 065,48 €
	745 025,59 €
Affectation à l'investissement 2021	Excédents reportés sur 2021
- €	131 397,54 €
	35 082,02 €
Affectation à l'investissement 2021	Excédents reportés sur 2021
- €	- 18 227,43 €
	18 227,66 €
Affectation à l'investissement 2021	Excédents reportés sur 2021
- €	- €
	848,00 €
Affectation à l'investissement 2021	Excédents reportés sur 2021
19 925,98 €	- 19 925,98 €
	128 186,93 €

COMMUNES	TAXE HABITATION	TAXE FONCIERE	TAXE FONCIER NON BATI
CASTETS	13,66%	14,44%	43,97%
LEON	14,87%	15,52%	68,48%
LEVIGNACQ	15,84%	14,70%	42,48%
LINXE	14,10%	13,94%	53,56%
LIT-ET-MIXE	18,64%	18,14%	42,26%
ST-JULIEN	15,72%	15,16%	39,51%
ST-MICHEL	14,37%	14,69%	44,74%
TALLER	14,80%	15,80%	46,06%
UZA	16,78%	21,30%	44,05%
VIELLE	14,93%	17,91%	36,33%
Moyenne	15,37%	16,16%	46,14%

Les orientations budgétaires 2021-2026, les comptes administratifs 2020 ainsi que les budgets primitifs 2021 sont consultables sur le site de la Commune.



www.saint-julien-en-born.fr/Vie-municipale/Budget

Le budget d'une commune doit être géré comme tout budget : avec raison et prudence. La Municipalité, soucieuse des biens et intérêts qui lui sont confiés, a donc la lourde tâche de prioriser son action et a approuvé les budgets primitifs à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 14/04/2021.

La très bonne santé financière de la commune de Saint-Julien en Born est héritée d'une gestion maîtrisée de l'équipe municipale précédente qu'il faut perpétuer. Additionnée à une recherche active de subventions, elle devrait permettre d'envisager des objectifs ambitieux malgré la prudence de mise. Ainsi sur le mandat à venir, plus de 12.500.000 € pourraient être investis, avec des actions phares comme la création de l'antenne de santé qui viendra renforcer l'aménagement de notre centre bourg, ou la sécurisation de l'entrée de la station de Contis.

BUDGET COMMUNE 2021

> Fonctionnement :	3.436.940 €
> Investissement :	5.792.093 €

Finalisation du confortement du centre-bourg

Pour 2021, le Conseil Municipal continue donc son action pour conforter son centre-ville avec la finalisation de l'étude de création de l'Antenne de santé, en concertation avec les professionnels de la santé et avec le soutien de la Communauté de Communes. L'aménagement des dernières placettes a été achevé et un distributeur automatique de billets y a été installé. Un kiosque sous la Halle permettra très prochainement de la rendre fonctionnelle pour proposer des animations de qualité. Enfin, l'opération « plan façades » est toujours en cours : elle permet d'aider les propriétaires à rénover les façades de leur propriété et ainsi embellir notre centre-ville.



Des projets variés programmés

Le renouvellement de matériel et divers travaux sont aussi budgétés, comme des travaux à l'église et la modernisation des écoles avec l'équipement de tableaux et de tablettes numériques. Pour améliorer la lisibilité des communications réglementaires de la commune, un panneau interactif a été installé à l'entrée de la mairie.

D'autres projets verront ensuite le jour et sont d'ores et déjà planifiés dans les orientations budgétaires.

Pour 2021, les excédents cumulés et la capacité d'autofinancement de la Commune devraient permettre de réaliser tous ces travaux sans réaliser de nouvel emprunt.

Des actions environnementales

Au niveau de l'espace sportif, pour améliorer l'utilisation des installations et dans un but environnemental évident, des éclairages leds seront installés au tennis, au fronton et au stade.

PROGRAMME AMBITIEUX

Côté voirie et réseaux

L'éclairage de la route de Lit sera opéré ainsi que la réalisation d'enrobés au chemin du Tort, avec l'accompagnement de la Communauté de Communes Côte Landes Nature.

Les précipitations exceptionnelles de ce début d'année ont fait apparaître des dysfonctionnements dans les réseaux. La régie des eaux et assainissement lancera des analyses sur les problèmes rencontrés et proposera rapidement, en concertation avec le SYDEC, des travaux pour les solutionner.

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2021

> Fonctionnement :	1.112.690 €
> Investissement :	1.135.255 €

Actions économiques

Le soutien au tissu économique est aussi important que la problématique du logement. L'agrandissement de la zone de Dardas devrait être finalisé prochainement et la commune étudie la possibilité de proposer à la Communauté un nouvel espace qui permettra d'accueillir de nouveaux artisans ou de nouvelles entreprises.



Se loger dans le futur à SAINT-JULIEN

Les consommations d'espace, y compris en milieu rural sont dans le collimateur des législateurs. Il faudra les réduire de 30 à 50% les 10 prochaines années.

Les derniers lots du lotissement communal du Pont Noir sont en passe d'être vendus. Un promoteur a créé 23 lots supplémentaires rte de Gironat et un nouveau projet privé de 43 lots se dessine à la sortie du village vers Lit-et-Mixe.

Le conseil municipal a pleinement conscience que ces lots privés exigus sont et seront accessibles à des tarifs prohibitifs pour les jeunes ménages locaux. Retraités économes ou aisés et résidents secondaires constitueront la quasi-totalité des futurs occupants.

Quelles dispositions prendre pour freiner l'inéluctable flambée des prix et permettre à nos jeunes d'espérer prendre leur indépendance tout en continuant à habiter St-Julien, à nos aînés les plus isolés de se rapprocher du centre bourg ?

Ces contraintes et constats nécessitent de repenser les lotissements communaux, avec une offre mixte, dans la

typologie des habitations et celle des occupants. La préemption exercée sur le 1er lotissement privé promis à un promoteur rte d'Uza permet à la commune de disposer aujourd'hui d'1h4a de foncier constructible. Ce prochain lotissement restreint en superficie devra être densifié pour proposer à la vente quelques lots « traditionnels » et des appartements qualitatifs, le tout destiné à un public ciblé en résidence principale. D'autres appartements tout aussi vertueux -restant propriété communale- seraient accessibles en location à l'année, des logements à vocation plus sociale ou cédés à un Organisme Foncier Solidaire complèteraient l'offre.

Le budget global en sera forcément déséquilibré, déjà mis à mal par l'acquisition foncière et les frais de rachats d'études et de dossiers estimés à 300 000€. En contrepartie, une part de ce patrimoine resterait communal. C'est notre réflexion aujourd'hui...

Un partenariat a été contractualisé avec la SATEL, Société d'Economie Mixte pour lui confier les études préalables à ce projet. 10 mois seront nécessaires avant toute restitution, 2022 sera une année de décision sur ce dossier.

L'AMÉNAGEMENT ET L'HÉBERGEMENT AU CŒUR DU PROGRAMME

L'objectif de permettre à tous d'accéder à des solutions d'hébergement sur la commune n'est pas oublié. Les 2 lotissements communaux du Stade et du Pont Noir devraient être entièrement occupés en 2021 et leurs budgets clôturés, mais des projets d'aménagements mixtes sont à l'étude pour proposer des logements sociaux, des terrains pour des constructions individuelles ou collectives, des propositions de logements locatifs ainsi qu'une réflexion pour l'accueil de saisonniers ou de groupes. Ces projets se veulent écologiquement vertueux, esthétiques et innovants. La Commune reste enfin attentive à toutes les opportunités pour maîtriser son foncier.



AMENAGEMENT ENTREE DE CONTIS

PROJET AMENAGEMENT ENTREE DE CONTIS

TRAVAUX PHASE 1 – Carrefour entrée de CONTIS : aménagement projeté.

- > Aménagement d'un ilot central (l'entrée d'agglomération et le carrefour du pont rose) sur la RD41.
- > Réalisation d'une voie verte à double sens à gauche de la RD 340 (route du Pont rose).
- > Carrefour redressé pour améliorer la visibilité vers la voie nouvelle de contournement.
- > Réalisation d'une portion de voie verte à double sens à gauche de la RD41 (route d'accès au centre de Contis).
- > Elargissement de la voie entrante RD41 sur l'emprise de l'ancienne voie verte (côté droit).
- > Aménagement d'une traversée vélo à l'ouest du carrefour permettant de rejoindre la Vélodyssée.
- > Création d'une chicane sur la RD41 à la sortie du carrefour.
- > Renforcement de la signalisation du carrefour.

LA STATION DE CONTIS

La voie verte entre Saint-Julien en Born et Contis est une voie extrêmement utilisée en saison estivale comme en basse saison. Une étude a été menée avec le Conseil Départemental pour assurer une continuité de cette voie verte jusqu'à la plage, sécuriser les usagers et limiter la vitesse des véhicules arrivant sur la station. Des travaux sont donc prévus en

3 tranches et la première, qui consiste en l'aménagement du carrefour entre la RD41 et la RD340 commencera dès 2021. Les 2 autres tranches sont prévues les années suivantes après les avoir présentées en réunions publiques avec les riverains.

La station de Contis devrait aussi voir son skate-park, très prisé, complètement rénové avec une

structure permanente qui viendra remplacer les modules usagés.

Des travaux sont envisagés pour solutionner les problèmes des eaux pluviales de la station et enfin, la municipalité reste attentive pour pérenniser d'une façon ou d'une autre la présence d'un cinéma sur la commune.



POUR LES ADOS DE SAINT-JULIEN

Où en sommes-nous ?

Le 20 février, nous avons réuni deux petits groupes de collégiens (un groupe de 6^e/5^e, un autre de 4^e/3^e) pour discuter et évaluer l'intérêt qu'ils portent à une telle idée. L'équipe municipale souhaite que les jeunes soient au cœur de ce projet, qu'ils soient les principaux acteurs.

Leur enthousiasme nous motive pour donner naissance à ce projet

Voici, entre autres, quelques-unes des idées avancées :

- Avoir un lieu, un local dédié aux jeunes collégiens et peut-être même lycéens, un lieu où être écoutés et accueillis.
- Faire des activités choisies auparavant (avec une préférence pour les activités sportives ou de plein air)
- Organiser des sorties, des soirées
- Être guidés par un ou plusieurs animateurs capables de mettre en œuvre toutes ces activités.

Nous travaillons en partenariat avec Familles rurales qui est une association d'éducation populaire habituée à bâtir des projets similaires Cette même association assurera par la suite la gestion de cette aventure, toujours en lien avec la municipalité.

Informations utiles sur les échéances à venir

- Vous êtes nés entre 2006 et 2010. A la rentrée de septembre 2021 nous vous inviterons à venir vous inscrire si vous êtes intéressés pour tenter l'expérience pendant les vacances de Toussaint 2021.
- Une salle, ouverte sur la place du château d'eau et attenante à la terrasse couverte sera mise à disposition.
- Des animations seront proposées pendant la première semaine des vacances d'octobre avec pour objectif de vous approprier le lieu, l'aménager et le décorer. Mais pas que... !
- Attention, le nombre de places sera limité (surtout si les mesures préventives pour lutter contre la pandémie restent en vigueur) mais nous essaierons de satisfaire un maximum d'entre vous.
- Pour cette première ouverture, l'accueil sera gratuit pour tous

Une évaluation pour préparer la suite

Ensuite, nous ferons ensemble un bilan pour que nous puissions élaborer un projet pérenne. Vos avis, vos propositions sont essentielles pour que cet espace ados devienne vraiment le vôtre.

Pour plus d'infos n'hésitez pas

Contactez-nous @ mylene.aubin@saint-julien-en-born.fr

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La commune de Saint-Julien-en-Born a cédé à la Communauté de communes Côte Landes Nature 1,8ha de foncier dans la continuité de la Zone d'Activité Economique Dardas en vue de l'extension de ladite Zone.

Si vous êtes intéressé(e) par un lot, contactez dès à présent le service **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CÔTE LANDES NATURE**
10 lots seront commercialisés au cours du dernier trimestre 2021.

Contactez

Véronique LATASTE



07 72 14 12 19



eco@cc-cln.fr



DU CÔTÉ DE LA CANTINE

« Si chacun de nous fait le peu qu'il peut avec conviction et responsabilité, je vous assure que l'on fera énormément » (Pierre Rabhi)

Le deuxième semestre 2019 avait vu les premières tentatives d'orientation de notre restaurant scolaire vers un approvisionnement local en circuit court. Cela s'inscrivait dans un Projet Alimentaire de Territoire regroupant Mézos, Lit-et-Mixe et Saint-Julien avec La Sma-lah pour partenaire. Seuls 2 repas tests végétariens purent être réalisés avant que la crise sanitaire ne vienne mettre un coup d'arrêt à cet aspect du PAT.

Forts de cette dynamique trop rapidement enrayée, encouragés par la motivation des agents de notre cantine, nous avons décidé de reproposez ces repas « locaux » un mercredi par mois, pour commencer. Le premier est prévu pour le 28 avril 2021.

Mais pourquoi le mercredi ?

Afin de commencer à une échelle raisonnable, le mercredi a été choisi car le nombre de repas à préparer est restreint, 30 environ contre 130 les jours de classe. Il ne concerne que les personnes bénéficiant du portage à domicile, les enfants du Centre de Loisirs et quelques agents des services communaux. A cette échelle, nous pouvons envisager les choses avec sérénité quant aux possibilités d'approvisionnement et au respect des règles de diététique. Le menu a

été et sera élaboré puis intégré à l'équilibre alimentaire du mois. Il pourra être végétarien mais ce n'est pas une obligation que nous nous sommes fixées. Les professionnels du territoire qui, pour la fourniture de denrées, pourront répondre aux contraintes régissant la restauration collective seront associés à cette démarche.

Les débuts sont modestes mais c'est une action qui pourra sans doute être étendue.

De plus, pour favoriser les liens entre générations, le Centre Communal d'Action Sociale réfléchit à la possibilité d'accueillir à la cantine les bénéficiaires du portage qui seraient volontaires pour qu'ils partagent leur repas avec les enfants du CLSH. Dès que les conditions sanitaires le permettront, bien entendu.



PLAGE SANS POUBELLE

Pour la saison estivale à venir, la municipalité a décidé d'intégrer le dispositif « plages sans poubelle ». Le but est de sensibiliser le public et de l'impliquer dans des changements de pratiques conduisant à une réduction des déchets.

Déjà mise en place avec succès à Lit et à Saint-Girons (et dans bien d'autres communes littorales), cette opération consiste à retirer toutes les poubelles sur la plage. Les usagers sont invités à ramener leurs déchets chez eux ou à les déposer dans les containers dédiés : Boulevard de la Plage, Belvédère, Boulevard de la Plage côté nord. Les capa-

cités des points tris seront augmentées avec l'installation de containers supplémentaires au Belvédère notamment.

Avec les communes de Côte Landes Nature, nous réfléchissons à d'autres options pour réduire les déchets et mettre en place une gestion durable de nos plages : bacs à marée, bornes de récupération des mégots, gestion de l'eau entre autres. Nous ne manquons pas de vous informer de la suite donnée à ces projets.

Alors pour cet été dans votre sac : serviette, chapeau etc. et... petit contenant pour ramener vos poubelles. Merci et bonne plage !

Horaires de surveillance de la plage

12 juin - 1 juillet : 12 h 30 / 18 h 30

2 juillet - 29 août : 11 h / 19 h

30 août - 19 septembre : 12 h 30 / 18 h 30



LE PHARE

Horaires d'ouverture

Avril à septembre

vendredi, samedi, dimanche et jours fériés

de 14 h à 18 h

Juillet et août

tous les jours sauf le lundi

de 10 h à 18 h

Tarifs : adulte : 3 €

de 3 à 12 ans : 1 €



GEMMAGE

On ne voit en passant par les Landes désertes,
Vrai Sahara français, poudré de sable blanc,
Surgir de l'herbe sèche et des flaques d'eau vertes
D'autre arbre que le pin avec sa plaie au flanc.
Car, pour lui dérober ses larmes de résine,
L'homme avare bourreau de la création,
Qui ne vit qu'aux dépens de ce qu'il assassine,
Dans son tronc douloureux ouvre un large sillon !
Sans regretter son sang qui coule goutte à goutte,
Le pin verse son baume et sa sève qui bout,
Et se tient toujours droit sur le bord de la route,
Comme un soldat blessé qui veut mourir debout.
Le poète est ainsi dans les Landes du monde;
Lorsqu'il est sans blessure, il garde son trésor,
Il faut qu'il ait au cœur une entaille profonde
Pour épancher ses vers, divines lames d'or !

Théophile Gautier



**Démonstration de gemmage
à Contis au pied du phare
LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
À 10H30.**

Company



A hand holding a pen is positioned over a document, with a green overlay covering the entire scene. The document features a grid pattern and some faint text. The text "Service public" is prominently displayed in the center in a bold, white font.

Service public

NOS SERVICES PUBLICS

Secrétariat de la mairie

Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h – 14h-17h

☎ 05 58 42 80 08

La bibliothèque

Mardi, jeudi et vendredi

16h30 - 18h30

Mercredi

10h-12h30 – 14h-17h

Samedi 9h-12h

La déchetterie

Du lundi au samedi

8h-12h – 13h30-18h

La Poste

Du mardi au vendredi

9h-12h – 13h30-17h

samedi 9h-12h30

Gendarmerie de Lit-et-Mixe

☎ 05 58 42 48 30

Accueil du public

Mercredi et Jeudi

8h-12h – 14h-18h

Jours fériés 9h-12h – 15h-18h

Restos du cœur

☎ 05 40 77 23 12

Cabinet médical ☎ 05 58 42 80 48

Cabinet dentaire ☎ 05 58 42 80 14

Pharmacie ☎ 05 58 42 80 82

SAMU ☎ 15

Police secours ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Enfance maltraitée ☎ 119

Violence femme info ☎ 3919

Urgence mairie ☎ 06 72 59 83 96



QUELQUES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Carte d'identité et passeport

Depuis le 1^{er} décembre 2016, seules les mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes peuvent recueillir les demandes de création ou de renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport.

Pour St-Julien la commune habilitée la plus proche est Mimizan

Prendre rendez-vous. Pour gagner du temps, il est possible de faire une pré-demande en ligne sur le site



<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Prenez rendez-vous



☎ 05 58 09 44 44

Si vous avez des problèmes pour finaliser cette pré-demande, il reste possible de venir chercher un dossier papier en mairie

URBANISME

Au 1^{er} janvier 2021, la communauté de communes Côte Landes Nature a ouvert un guichet unique « Guichet Urb@ » pour l'ensemble des 10 communes.

Ce guichet dématérialisé vous permet de déposer en ligne, dès aujourd'hui, vos demandes d'autorisations d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis...) et d'en suivre l'avancée (notification des délais, demande de pièces complémentaires...). Vous pourrez également y déclarer l'ouverture et l'achèvement de votre chantier et consulter vos précédentes demandes.

Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Pour se faire, il vous suffit de vous rendre sur le lien ci-dessous pour créer un compte puis accéder à votre espace personnel :



<https://guichetunique.geosphere.fr/cIn>

Pour les personnes qui n'ont pas accès à des moyens informatiques, il sera toujours possible de déposer un dossier papier auprès du service urbanisme de la mairie.

LES DOCUMENTS ET INFOS ESSENTIELS

> Certificat d'Urbanisme Informatif (C.U) Cerfa n° 13410*05

- fournit les renseignements généraux sur le terrain
- valable 18 mois à compter de sa délivrance.
- Délai d'instruction : 1 mois.

> Certificat d'Urbanisme Opérationnel (C.U) Cerfa n° 13410*05

- pour un projet de construction sur un terrain.
 - indique si votre projet est réalisable, avec les règles d'urbanisme, les limitations administratives (servitudes d'utilité publique, zone de protection), si la zone est soumise au droit de préemption et les taxes et participations d'urbanisme.
 - valable 18 mois à compter de sa délivrance.
- Délai d'instruction : 2 mois.

> Déclaration d'ouverture de chantier Cerfa n° 13407*0

- pour commencement de ses travaux.
- adressée dès le commencement des travaux.

> Permis de Démolir (P.D) Cerfa n° 13405*06

- uniquement obligatoire en site inscrit et aux abords d'un monument historique. Pour les autres zones il faut juste avertir les services fiscaux (Dax) pour la mise à jour du cadastre et les bases d'impositions.
- délai d'instruction : 2 mois en général sauf pour les sites inscrits et monument historique 3 mois.

> Déclaration Préalable (D.P) Cerfa n° 13703*0

- autorisation d'urbanisme pour des travaux non soumis à permis de construire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. Transformation d'un garage en pièce d'habitation, véranda, piscine, abri de jardin, garage supérieur à 5m² et inférieur à 20m², création d'une ouverture (Porte, Fenêtre, velux), ravalement de façade aux abords d'un monument historique et en site protégé, clôture pour les zones en site inscrit et monument historique.
- délai d'instruction : 1 mois.

> Permis de Construire (P.C) Cerfa n° 13406*07

- autorisation d'urbanisme.
- constructions nouvelles de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

- recours à un architecte est obligatoire pour les surfaces de plancher supérieures à 150 m².
- 2 mois de délai d'instruction pour une maison individuelle et ses annexes et 3 mois pour les autres projets.
- validité de 3 ans.

> Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux Cerfa n° 13408*05

- permet de déclarer l'achèvement de ses travaux ainsi que leur conformité par rapport à l'autorisation accordée.

> Déclaration H1 Formulaire n°6650 / N°6704 :

- à déposer dans les 90 jours de l'achèvement de la construction ou de la réalisation définitive du changement de consistance ou d'affectation.
- les constructions nouvelles et les changements d'affectation ou de consistance doivent être déclarés. Vous devez dans ce cas utiliser un imprimé N°6704.
- les informations transmises permettront la mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux ainsi que le bénéfice éventuel d'une exonération.

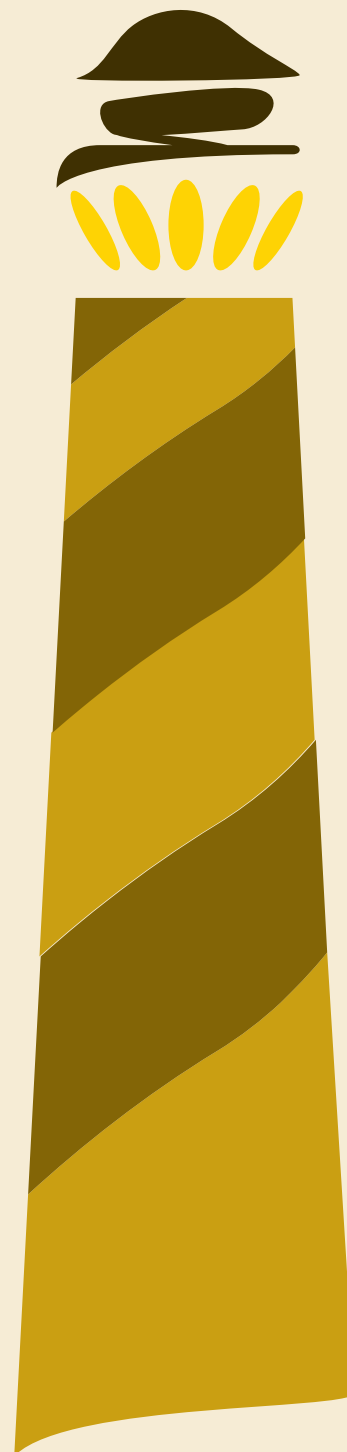
COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

*Le maire préside chaque commission municipale
Chaque adjoint vice-président sera responsable d'un pôle de commissions
Chaque conseiller municipal intégrera une ou plusieurs commissions*



ECONOMIE FINANCES	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	TRAVAUX	
Arnaud GOMEZ <i>responsable</i>	Jean VERGE <i>responsable</i>	Christian VIGNES <i>responsable</i>	Didier PAPIN <i>responsable</i>
<i>Composition</i> Arnaud GOMEZ Cécile BORDESSOULE Alain GOURGUES Monique LAGOUEYTE Pierre LAPEYRE Thomas LAROMIGUIERE Nadine LARTIGUE Valérie MORESMAU Didier PAPIN Jean VERGE Christian VIGNES	<i>Composition</i> Jean VERGE Laurie BAYLE Cécile BORDESSOULE Louis FROUSTEY Arnaud GOMEZ Monique LAGOUEYTE Pierre LAPEYRE Thomas LAROMIGUIERE Hugo NAVARRO Didier PAPIN Christian VIGNES	<i>Composition</i> Arnaud GOMEZ Pierre LAPEYRE Valérie MORESMAU Hugo NAVARRO Didier PAPIN Jean VERGE Christian VIGNES Isabelle ZARZUELO	
Finances - budgets Impôts et taxes Arnaud GOMEZ	Urbanisme Jean VERGE	Voirie - Réseaux Christian VIGNES	Bâtiments Didier PAPIN
Economie Thomas LAROMIGUIERE	Forêt Thomas LAROMIGUIERE (P. LAPEYRE)		
C.I.C.D Commission Communale des Impôts Directs Arnaud GOMEZ			
Appels d'offres Gilles DUCOUT			

TOURISME	COMMUNICATION	SOCIALE
Monique LAGOUEYTE <i>responsable</i>	Relations avec les administrés	Valérie MORESMAU
<i>Composition</i> Monique LAGOUEYTE Louis FROUSTEY Alain GOURGUES Maylis HAMMAMI Nadine LARTIGUE Pierre LAPEYRE Christian VIGNES	<i>Composition</i> Arnaud GOMEZ Valérie MORESMAU Monique LAGOUEYTE Didier PAPIN Jean VERGE Christian VIGNES	<i>Composition</i> Valérie MORESMAU Mylène AUBIN Laurie BAYLE Louis FROUSTEY Alain GOURGUES Nadine LARTIGUE Laurence MALATRAY Isabelle ZARZUELO
Tourisme (plage, phare, marchés) Monique LAGOUEYTE Animation Laurence MALATRAY	publications L. MALATRAY - I. ZARZUELO et tous les élus	Education - Cantine - Loisirs - Jeunesse - Logement Valérie MORESMAU
Campings Christian VIGNES (Louis FROUSTEY)		Vie associative - Fêtes et cérémonies Alain GOURGUES (Louis FROUSTEY)
		CCAS Valérie MORESMAU



PLEIN FEU AUJOURD'HUI SUR MARLÈNE QUI ŒUVRE SOUVENT DANS L'OMBRE AVEC LE SOURIRE...

Je m'appelle Marlène Brançon, j'ai 58 ans et je suis originaire de la région parisienne, la Seine et Marne plus exactement. J'ai une fille de 32 ans et une petite fille de 3 ans et demi. J'ai fait des études de commerce. Avec mon compagnon nous vivons au lotissement du stade où nous avons fait construire notre maison.

Mes parents habitaient Saint Julien depuis 1993 et je suis venue les rejoindre en 2007. J'en avais assez de vivre en région parisienne. La vie y était devenue trop compliquée. Je vivais seule et ce n'était plus la campagne que j'avais connue enfant. Disney s'était implanté dans la région et tout était devenu impersonnel, les gens ne se connaissent plus et ne se reconnaissent pas.

Au niveau de la commune je suis chargée de faire le ménage dans les différents locaux municipaux, la salle des fêtes, la salle de sport, le dojo, la maison bleue pour l'accueil des résidents cinématographiques... Et bien sur l'été, la préparation du poste de secours et des mobil-homes des MNS au camping de la passerelle. Mon travail consiste aussi au portage des repas aux personnes âgées. Tous les jours, du lundi au vendredi, je sillonne le village de quartier en quartier. En ce moment, j'apporte leur repas à 13 personnes mais il m'est arrivé d'en servir plus de 20 par jour. Lorsque j'ai fini le portage, je pars à la cantine pour servir les enfants à table.

J'ai commencé à travailler pour la commune lorsque je suis arrivée à Saint Julien en faisant la saison au camping pendant 5 ans. Petit à petit, la mairie m'a proposé de compléter par des heures de ménage tout au long de l'année. Et puis un jour une place s'est libérée et j'ai postulé...

J'aime particulièrement le service aux personnes âgées pour son côté social, l'aspect humain. Je m'attache vraiment aux papis et mamies que je côtoie tous les jours. Bien sûr, je ne peux pas trop m'attarder car je dois filer à la cantine. Mais j'aime ce que je fais, je me sens utile et je n'ai pas envie de changer quoi que ce soit. De plus, le travail se fait sans stress et j'ai la chance de bien m'entendre avec tous mes collègues.

Lorsque je ne travaille pas, j'aime jardiner et m'occuper de ma maison. J'ai un faible pour la déco intérieure, j'ai plein d'idées et comme j'ai la chance d'avoir un compagnon bricoleur, Daniel les met en œuvre.

J'aime Saint-Julien. Je trouve que c'est un village convivial. En travaillant pour la mairie, j'ai appris à connaître beaucoup de gens et lorsque je vais faire mes courses, je suis contente de les rencontrer, de discuter un peu avec eux. Cela n'a rien à voir avec l'anonymat de la région parisienne. Même si ce n'est qu'un petit bonjour, c'est agréable !

Lorsque l'heure de la retraite aura sonné, nous avons bien l'intention

de rester ici. Nous nous sommes bien adaptés et je sais qu'ici, si j'ai un problème je trouverai toujours une écoute, quelqu'un pour m'aider. J'ai vraiment l'impression d'être une personne reconnue et écoutée, je suis donc ravie d'être là et je compte bien y rester !



Vous pourriez peut-être croiser Marlène au bord du courant où elle aime se promener avec ses chiens.

La communauté de communes COTE LANDES NATURE

Feuille de route - L'existant, les projets... quelques chiffres

COMPÉTENCES PAR ATELIERS

Centre Intercommunal d'Action sociale (C.I.A.S.)

- > Service d'aide à la personne (plus de 60 ans)
- > Aide aux courses, aide administrative
- > 299 bénéficiaires
- > 48 891 heures facturées
- > 390 000 € de subvention d'équilibre

Tourisme

- > Accueil, information dans les O.T.
- > Nettoyage des plages (120 000 €)
- > Navettes plages (140 000 €)
- > Réflexion sur l'allongement de la période de surveillance des plages
- > Evènement promotionnel sportif annuel (marathon ?)
- > 1 Animation financée par Côte Landes Nature dans chaque village
- > Une signalétique harmonisée

Communication

- > Magazines intercommunaux
- > Agenda en ligne des réunions des élus communautaires
- > Nouveau site internet intercommunal mutualisé
- > Nouveau logo intercommunal

Aménagement du territoire

- > Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) à modifier
- > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à créer

- > Aide au logement social reconduite (4 000 € par logement créé par les communes membres)

- > Mise en place d'un Programme Local de l'Habitat

- > Prise en compte l'hébergement des saisonniers

Travaux - Voirie

- > Schéma de mutualisation de matériel entre les communes et la communauté de communes

- > Entretien des voiries (2 000 000€ programmés sur le mandat en cours)

Finances / Culture

- > Fonds de concours pour les 10 communes, 40€/an et par habitant durant le mandat pour l'investissement, supplément pour les 4 plus petites communes

- > Groupements de commandes, mutualisation de moyens matériels, humains avec mise à disposition d'agents

- > Formation du personnel et des élus
- > Création d'une Maison France Services à Castets et d'une antenne à St-Julien en Born

- > Rendez-vous communautaire annuel type festival ou concert avec toutes les sociétés musicales de Côte Landes Nature

Développement économique

- > Schéma de développement économique
- > Zones d'Activités Economiques en cours : Léon, St-Julien en Born, Lit-et-Mixe, Linxe, Castets
- > Signalétique des Z.A.E.
- > Réserves foncières (St-Julien en tractation)
- > Réflexion sur la création d'une pépinière d'entreprises

A.D.S. (Autorisations des Droits du Sol) – Développement durable - Mobilité

- > Réalisation d'un schéma de voies douces et création de pistes cyclables
- > Voie verte Lit-et-Mixe – St-Julien
- > Mise en place de la compétence « mobilités »
- > Plate-forme de rénovation des bâtiments publics et privés

Enfance Jeunesse

- > Prise de la compétence Enfance/jeunesse/centre de loisirs
- > Prise en charge du B.A.F.A.
- > Mise en place d'un « Pass permis »
- > Relais d'Assistants Maternelles
- > Point Information Jeunesse
- > Atelier Multiservices Informatique

En réflexion Extension ou création nouvelle du siège intercommunal - Création d'une piscine intercommunale Campus (achats immobiliers par Côte Landes Nature) à Bordeaux, Bayonne et Pau pour héberger des étudiants





Découverte



UN VILLAGE, DEUX VISAGES

Rencontre avec deux Juliennois Manon 18 ans et Jacques, 89 ans qui ont accepté de répondre à nos questions en toute simplicité.

◆ Pouvez-vous vous présenter ?

Manon : Manon, 18 ans. J'habite à Saint Julien depuis le CM2. Nous nous sommes installés ici car c'est là que ma mère a grandi. Je fais des études de sport à Tarbes.

Jacques : Je suis né en 1932 au Domaine car mon père travaillait pour le comte. J'ai été à l'école jusqu'à 14 ans puis j'ai pris le Hapshot pour aller résiner. J'ai habité longtemps à Couillic et j'ai fait construire rue des géraniums en 1970.

Quels sont vos endroits préférés à St-Julien ?

M : Le belvédère de Contis pour voir les vagues ! Et aussi le plateau sportif au fronton car je peux y faire du sport, tennis, pala ou basket avec mes amis. Et bien sûr, le bar du village, le Saint Julien !

J : J'aime beaucoup le nouveau bourg parce qu'on a tout à proximité. On peut tout faire à pied, je trouve que le village est bien organisé et très joli.

Quelle est votre saison préférée à St-Julien ?

M : L'été forcément ! Car même si je travaille, je peux toujours aller à la plage avec mes amis.

J : Avant, j'aimais bien l'automne car je chassais la bécasse. Par contre, les champignons, ce n'est pas pour moi car j'en garde un très mauvais souvenir, ma mère les faisait cuire dans beaucoup de graisse et cela me rendait malade !

Comment occupez vous votre temps à St-Julien ?

M : J'aime faire du sport, courir ou faire du vélo sur la piste. Je vais beaucoup à la plage et mes soirées sont consacrées à mes amis.

J : Je jardine, j'entretiens la maison et surtout, je marche beaucoup avec mon épouse. Il y a quelques années, nous faisions jusqu'à 15 km dans la forêt et d'ailleurs, je conduisais la marche des Tustem Hardits.

Que pourriez-vous conseiller à un nouvel habitant ?

M : Surtout, il ne faut pas qu'il reste enfermé, il faut sortir pour voir du monde. Se promener à Contis ou au village car il y a plein de jolis endroits, comme par exemple la piste du phare.

J : Il faut être curieux pour découvrir le village, il y a plein de jolis coins à voir. Il ne faut pas hésiter à aller vers les autres pour faire connaissance avec les voisins.

Etes-vous déjà monté en haut du phare ?

M : Oui souvent avec l'école et moi perso j'aime bien y monter une à deux fois par été.

J : Oh oui ! plusieurs fois, j'ai longtemps fait les démonstrations de gemmage.

Un samedi soir à St-Julien, on fait quoi ?

M : Evidemment, l'hiver au St-Julien pour jouer aux fléchettes, au billard et surtout, retrouver ses amis. L'été, on va plus sur Contis faire coucou aux bars de la station car c'est un peu là-bas que ça se passe.

Mon année est un peu particulière car, pour les vacances de Pâques nous étions prêts à faire la classe. Tout était organisé et Patatras... la Covid est arrivé ! Tout l'été nous avons espéré pouvoir faire la classe en octobre mais cela n'a pas été possible. Aujourd'hui, on sait que nous ne pourrons pas la vivre, mais dans notre esprit nous restons la classe 2022 et nous comptons bien le rester !

J : Quand j'étais jeune, on travaillait du lundi au samedi. Le dimanche on allait à la messe (ça nous évitait de travailler à la ferme !). Le dimanche soir on allait au bal dans les alentours. De Linxe à Mimizan en passant par Lesperon. Et tout ça à vélo ! Et le lendemain il fallait être en forme pour aller travailler.

Le premier mai, il y avait les mayades aux chènes, on jouait au rampeau, aux



cartes, on écoutait le conteur d'histoire (en patois) et le soir on dansait.

Pendant les vacances de Pâques, on se choisissait un parrain qui nous emmenait au conseil de révision à Castets. Nous avons d'ailleurs été les premiers conscrits à y aller en fourgonnette, sinon, c'était le vélo! Le samedi midi on mangeait chez Causséque, le dimanche matin nous allions à la messe puis nous mangions chez le curé. L'après midi on allait aux vèpres et le soir on organisait le bal de la classe qui était animé par l'orchestre de Mézos, Bim, Bam, Boum. Ma classe a aussi été la première à intégrer les filles.

Si vous n'étiez pas à St-Julien, où aimeriez-vous vivre ?

M : A Bayonne, c'est une ville Top et, en plus j'y ai grandi...

J : J'ai fait mon service militaire à Marseille et, plus jeune je pense que je me serais senti bien en ville mais aujourd'hui, je suis bien où je suis.

Si vous aviez une baguette magique, qu'est-ce que vous changeriez ?

M : C'est une question difficile parce que nous avons déjà beaucoup d'activités, beaucoup d'équipements sportifs. En plus, le village est joli. Franchement, il n'y a rien à ajouter sauf peut-être une Banda...

J : Rien. Tout marche à peu près bien, on a tout ce qu'il faut. (Médecins, magasins etc.) et le village est très dynamique. On a même un marché et, même si on n'a rien à acheter on y va juste pour dire bonjour aux commerçants et acheter notre plat à emporter à la buvette des associations.

Trois mots pour définir St-Julien ?

M : Joyeux. Convivial. Mon repère.

J : Organisé, dynamique...il y a trop de mots pour le définir.

Comment voyez-vous le village dans dix ans ?

M : Sans Covid !! Je pense qu'il y aura de plus en plus d'associations, les clubs de sport seront toujours là et il y aura sûrement des nouveaux bâtiments, des nouveaux commerces. Et surtout, je pense que les jeunes d'aujourd'hui seront les « vieux » de St-Julien.

J : Je n'arrive pas à me projeter, tout évolue beaucoup trop vite.

Et donc, il fait bon vivre à St-Julien ?

M : Oui, bien sûr. La preuve c'est que je suis toujours contente de revenir après ma semaine en ville. Je ne ressens pas le besoin de partir même en été car, habitant ici j'ai l'impression d'être toujours en vacances.

J : Ah oui ! il fait bon vivre à St-Julien.

NB : nous leur avons demandé de ne pas tenir compte de la pandémie dans leurs réponses.

LA MAYADE



Le premier mai était un jour de grande fête à Saint Julien. L'hôtel restaurant des Chênes de Marie et Emile Nouette organisait une grande animation ce jour-là.

Le maire venait couper le ruban pour le début des festivités. Et la journée pouvait commencer. Les adultes jouaient aux cartes, au rampeau tandis que le manège attendait les enfants pour la journée. La soirée se terminait au son de l'orchestre.



Aujourd'hui, le 1^{er} mai voit se multiplier des pins fleuris dans tout le village. On les plante pour célébrer un événement important dans la vie d'un ami qui, en remerciement organise une mayade. L'occasion pour tous de se divertir autour d'un bon repas.

C'EST LA CLASSE !

Il est une tradition (hors COVID évidemment) très importante pour les Juliénois lors du mois d'avril : la classe.

A l'origine, les conscrits, puisque que c'est ainsi qu'on les nomme encore aujourd'hui, étaient les jeunes hommes qui devaient partir à l'armée. Aujourd'hui, les jeunes de 18 ans choisissent encore un parrain et une marraine pour les « chaperonner » durant les trois jours de fête qu'ils passent ensemble. N'ayez pas peur, nouveaux arrivants si vous croisez un jour une bande de joyeux drilles à vélo, soufflant dans des cornes à en perdre le souffle, ce ne sont que les jeunes de la classe et vous n'en serez redevables que de l'achat d'une cocarde, symbole républicain.





AGENDA

JUILLET

- 2 > Marché des producteurs de pays Tustem Hardits
- 8 > Loto salle des fêtes Tustem Hardits
- 12 > Marché nocturne Contis, comité des fêtes
- 14 > Repas champêtre Contis, LORC (lomo/frites)
- 21 > Marché nocturne à la halle St-Julien, Tustem Hardits
- 22 > Repas champêtre, Contis, Pinasse
- 22 au 25 > Jeux de Contis, Festi'sport
- 24 > Concours de pêche à la passerelle 8h00
- 28 > Marché nocturne à la halle St-Julien, tustem Hardits
- 31 > Repas Contis, ACCA (paëlla)

SEPTEMBRE

- 3 > Marché des producteurs de pays Tustem Hardits
- 4 > Forum des associations, salle des fêtes 9h-12 h
- 12 > Vide grenier, comité des fêtes

L'agenda est soumis à l'évolution des directives gouvernementales

AOUT

- 4 > Marché nocturne à la halle, Tustem Hardits
- 6/7/8 > Animation du comité des fêtes
- 7 > concours de pêche 8h à la passerelle
- 11 > Marché nocturne à la halle, Tustem Hardits
- 15 > Repas Contis, LORC (moules / frites)
- 16 > Marché nocturne Contis, comité des fêtes
- 18 > Marché nocturne à la halle Tustem Hardits
- 19 > Tournoi de beach Volley
- 20 > Repas champêtre, Pinasse, Contis
- 20 > Loto salle des fêtes, ACCA
- 25 > Marché nocturne à la halle Tustem Hardits

SANS OUBLIER

- > Concours de Pétanque tous les mercredis à 14h30 place du château d'eau à St-Julien
- > Bridge tous les mercredis à 15h30 salle des fêtes de Saint-Julien
- > Casse-croûte des associations tous les samedis de 9h à 13h , marché de Saint-Julien.

PROGRAMMATION JEUX DE CONTIS

jeudi 22	vendredi 23	samedi 24	dimanche 25
<p>OUVERTURE DES JEUX DE CONTIS</p> <p>> 18h > présentation des Jeux de Contis. <i>Salle des fêtes de St-Julien-en-Born</i></p> <p>> 18h30 > allumage de la flamme Olympique <i>Mairie de St-Julien-en-Born</i></p> <p>> 18h30 / 20h30 > relais à pied de la flamme Olympique Mairie <i>place du marché à Contis</i></p> <p>> à partir de 19h > soirée chipirons organisée par La Pinasse de Contis <i>place du marché à Contis</i></p> <p>> 22h > animation musicale <i>place du marché à Contis</i></p>	<p>> 10h / 13h > BASKET 3vs3 <i>St-Julien</i></p> <p>> 15h / 19h > BEACH-VOLLEY <i>plage Centrale</i> ◇◇◇◇◇◇◇◇</p> <p>> 20h > BELOTE <i>Salle des fêtes à St-Julien</i></p> <p>> 21h > COURSE DE LENTEUR VÉLO <i>Place du marché à Contis</i></p> <p>> 21h > animation musicale <i>Place du marché à Contis</i></p>	<p>> 9h / 10h > DOUBLE TENNIS <i>St-Julien</i> ◇◇◇◇◇◇◇◇</p> <p>> 14h / 21h > PÉTANQUE <i>Place du Marché à Contis</i></p> <p>> 21h > PORTE DE CAGETTES <i>Place du marché à Contis</i></p> <p>> 21h > Banda La Txunga (Pontonx) <i>Place du marché à Contis</i></p>	<p>COURSE A PIED (non chronométrée) <i>Nord de Contis</i></p> <p>> 10h > départ 2km - parcours « Pitchouns » > 10h30 > départ 5km ◇◇◇◇◇◇◇◇</p> <p>> 14h / 20h > RAMPEAU <i>Place du marché à Contis</i></p> <p>> 21h30 > REMISE DES PRIX <i>Place du marché à Contis</i></p> <p>> 20h / 23h > Banda Lous Mayouns (Lit-et-Mixe) <i>Place du marché à Contis</i></p> <p>> 23h > animation musicale <i>Place du marché à Contis</i></p>



JOCS DE CONTIS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les membres de la toute jeune association, Festi'sport préparent une nouvelle édition des jeux de Contis.

Ils se dérouleront du 22 au 25 juillet 2021 et réuniront plusieurs associations Juliennes.

Organisés pour la première fois en 1973 par l'association culturelle de Contis et son président M. Goalard, en association avec Aquitaine Sport Pour Tous (représentée par M. Raynaud et Binbin), ces jeux sportifs et festifs ont toujours eu un succès hors du commun.

Ces mini olympiades qui se déroulaient sur plusieurs jours étaient ouvertes à toutes les personnes de plus de 10 ans.

La cérémonie d'ouverture des jeux de Contis n'avait rien à envier à celle des jeux olympiques. Coureurs, cyclistes, cavaliers et échassiers se relayaient pour amener la flamme allumée par le maire jusqu'à la plage.

Les épreuves se déroulaient ensuite sur plusieurs jours et pour certaines dans les communes voisines, Mézos et Lit-et-Mixe par exemple. Le stade, le Carraou, les campings, la plage voyaient défiler des centaines de participants ayant pour seul objectif de s'amuser.

Pétanque, tennis de table, natation dans le courant, tir à l'arc, échecs et mots croisés, course de canards, football ou volley... chacun pouvait y trouver son compte, le mot d'ordre était de participer !

Grâce à ces manifestations, St-Julien s'est vue décernée le prix de « Ville la plus sportive d'Aquitaine ».

C'est autour d'un repas champêtre et d'un bal que se terminaient ces folles journées, certains se rappelleront les prestations des Becuts, groupe folklorique Juliennois.

Parfois, lors de la cérémonie de clôture, les médailles étaient amenées par des parachutistes, qui n'atterrissaient pas toujours au milieu de l'esplanade mais aux quatre coins de Contis !

Cette année le programme est moins ambitieux mais pour autant chargé et varié. Cette nouvelle édition des « jocs de Countis » débutera le jeudi à 18h devant la mairie avec l'allumage de la flamme Olympique.

Après un relais à pied, un repas champêtre sera servi sur l'esplanade de Contis. Les épreuves s'enchaîneront jusqu'au dimanche pour finir vers 21h30 par la cérémonie de clôture et la remise des médailles.

Nul doute que cette nouvelle édition ravivera de nombreux souvenirs.



ASSOCIATION CULTURELLE DE CONTIS du 3 au 13 Août 1982 X ^e JEUX DE CONTIS sous le patronage de l'ASOJ-AJEST			
TOURNOIS DE TENNIS AU CARRAOU			
JUILLET (dimanche 12, dimanche 13, dimanche 14) AOUT (du mardi 3 au jeudi 12, dimanche 13, dimanche 14) du mardi 13 au dimanche 19 AOUT - TOURNOI OFFICIEL "CONTIS FRANGE CLUB"			
3	TABLE D'OUVERTURE		
4	FLORA	10 H	MANÈGE DE BOUTES
4	FOOTBALL	14 H	PRODUCTION FILM
5	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
6	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
6	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
7	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
7	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
8	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
9	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
10	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
11	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
12	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT
13	VOLEY-BALL	14 H	CONCOURS DE CHANT

ANIMATIONS MUNICIPALES

JUILLET

Vendredi 2 > 21h30

Les Fanfar'Aon

Esplanade de Contis

Samedi 3 > 21h

Grupo Etnografico do Minho Lima

Halle de St-Julien-en-Born

Vendredi 9 > 21h30

Andropause Band

Esplanade de Contis

Samedi 10 > 21h

The son flower's

Halle de St-Julien-en-Born

Vendredi 16 > 21h30

Les Décaps'hurlleurs

Esplanade de Contis

Samedi 17 > 21h

Boom Ditty

Halle de St-Julien-en-Born

Samedi 24 > 21h

Les Crocheteurs

Halle de St-Julien-en-Born

Vendredi 30 > 21h30

Les Giggles

Esplanade de Contis

Samedi 31 > 21h

La Grasse Band

Halle de St-Julien-en-Born

AOÛT

Vendredi 6 > 21h30

Lous Landeus des Forges

Esplanade de Contis

Samedi 7 > 21h

Les Mayoun's

Halle de St-Julien-en-Born

Vendredi 13 > 21h30

Lous Amics Dou Born

Esplanade de Contis

Samedi 14 > 21h

Les Pafin' Hot

Halle de St-Julien-en-Born

Vendredi 20 > 21h30

Les Tiarots

Esplanade de Contis

Samedi 21 > 21h

Rose Culotte

Halle de St-Julien-en-Born

Vendredi 27 > 21h30

Les O'Takés

Esplanade de Contis

Samedi 28 > 21h

Band Apart

Halle de St-Julien-en-Born



EXPOSITION CULTURELLE

Comme chaque année, la salle socio-culturelle, espace Benjamin Baqué, accueillera des artistes de mi-juillet à fin août.

Au programme : J-P CARBISU, M. STRASCHITZ, M. DOMIGUEZ et L.DEVIGNE.

DHCOM

Création - impression
05 40 77 58 49 - dh-com.fr

tirage : 1000 exemplaires

parution juin 2021

crédits photos : Mairie, Froustey, DR.

Marché communal tous les samedis et mercredis de 9h à 13 h
à Saint Julien-en-Born (toute l'année)

Tous les mercredis et dimanches de 9h à 13h à Contis (juillet et août).

NAVETTES VILLE-PLAGE LIGNE 12

NOUVEAUTÉ 2021

Du lundi 28 juin au mardi 6 juillet

et du samedi 28 août au vendredi 3 septembre

ST-JULIEN-EN-BORN <-> CONTIS - 7j/7 VERS CONTIS

ST-JULIEN-EN-BORN, PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	13 h 45
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	13 h 50
CAMPING LE TRESS	13 h 54
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	14 h 00
CAMPING LOUS SEURROTS	14 h 08
CONTIS PLAGE, BOULEVARD DE LA PLAGE	14 h 10

7j/7 VERS CONTIS	Du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août							du lundi 12 juillet au vendredi 20 août				
CAP DE L'HOMY PLAGE	10 h 00	11 h 00	13 h 00	14 h 00	17 h 00	18 h 00	19 h 00	-	14 h 30	17 h 30	18 h 30	19 h 30
CAMPING LES VIGNES	10 h 10	11 h 10	13 h 10	14 h 10	17 h 10	18 h 10	19 h 10	-	14 h 40	17 h 40	18 h 40	19 h 40
CAMPING LASSALLE	10 h 12	11 h 12	13 h 12	14 h 12	17 h 12	18 h 12	19 h 12	-	14 h 42	17 h 42	18 h 42	19 h 42
CAMPING LACOUSSADE	-	-	-	14 h 18	-	-	19 h 18	-	-	-	-	-
MIXE, L'ESTANQUET	-	-	-	14 h 20	-	-	19 h 20	-	-	-	-	-
CAMPING CARAVALLAND	-	-	-	14 h 21	-	-	19 h 21	-	-	-	-	-
SUPER U	10 h 15	11 h 15	13 h 15	14 h 22	17 h 15	18 h 15	19 h 22	-	14 h 45	17 h 45	18 h 45	19 h 45
CAMPING LE SOLEIL DES LANDES	10 h 18	11 h 18	13 h 18	14 h 25	17 h 18	18 h 18	19 h 25	-	14 h 48	17 h 48	18 h 48	19 h 48
LIT-ET-MIXE, BOURG	10 h 20	11 h 20	13 h 20	14 h 27	17 h 20	18 h 20	19 h 27	-	14 h 50	17 h 50	18 h 50	19 h 50
UZA, BOURG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 h 55	-
LEVIGNACQ, EGLISE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 h 00	-
ST-JULIEN-EN-BORN, PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	10 h 25	11 h 25	13 h 25	14 h 32	17 h 25	18 h 25	19 h 32	14 h 00	14 h 55	17 h 55	19 h 12	19 h 55
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	10 h 30	11 h 30	13 h 30	14 h 37	17 h 30	18 h 30	-	14 h 05	15 h 00	18 h 00	19 h 17	-
CAMPING LE TRESS	10 h 34	11 h 34	13 h 34	14 h 41	17 h 34	18 h 34	-	14 h 09	15 h 04	18 h 04	19 h 21	-
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	10 h 40	11 h 40	13 h 40	14 h 47	17 h 40	18 h 40	-	14 h 15	15 h 10	18 h 10	19 h 27	-
CAMPING LOUS SEURROTS	10 h 48	11 h 48	13 h 48	14 h 55	17 h 48	18 h 48	-	14 h 23	15 h 18	18 h 18	19 h 35	-
CONTIS PLAGE, BOULEVARD DE LA PLAGE	10 h 50	11 h 50	13 h 50	14 h 57	17 h 50	18 h 50	-	14 h 25	15 h 20	18 h 20	19 h 37	-

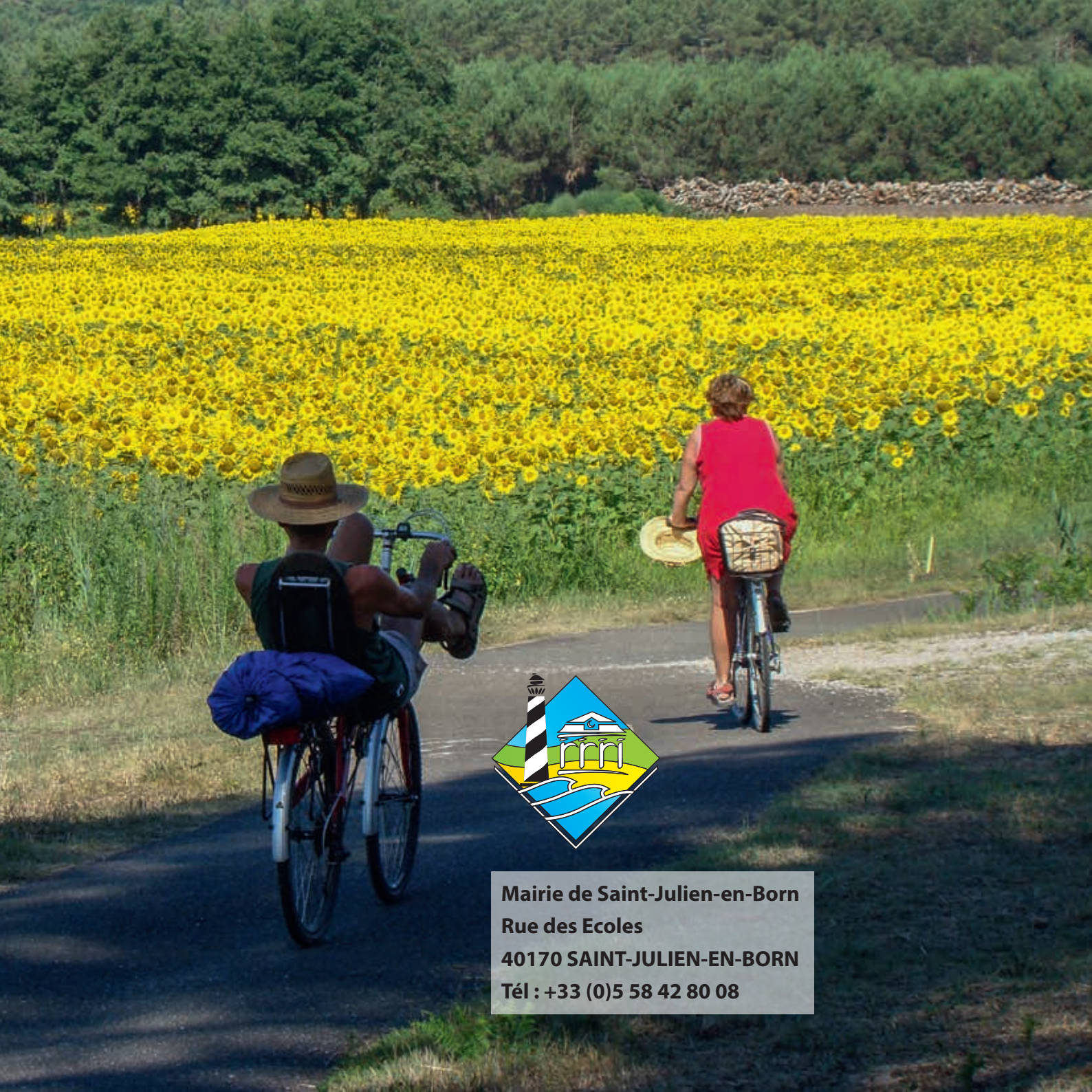


<https://www.cotelandesnaturetourisme.com/pratique/les-navettes-ville-plage-de-contis-a-leon/>

NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.





Mairie de Saint-Julien-en-Born
Rue des Ecoles
40170 SAINT-JULIEN-EN-BORN
Tél : +33 (0)5 58 42 80 08